

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DAC 188 Subventions (14.000 euros) aux associations Artistes à la Bastille et Génie de la Bastille (11e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention aux associations Artistes à la Bastille et Génie de la Bastille ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 3 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association Artistes à la Bastille, Maison des associations BP10, 8, rue du Général Renault 75011 Paris, au titre de ses activités 2016. 16948 2016_03078.

Article 2 : Une subvention de 9.000 euros est attribuée à l'association Génie de la Bastille, 126, rue de Charonne 75011 Paris, au titre de ses activités 2016. 14466 ; 2016_01876.

Article 3 : La dépense correspondante d'un montant de 14.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016 à la rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO